

DOCUMENT MADE AVAILABLE UNDER THE PATENT COOPERATION TREATY (PCT)

| | |
|--|---|
| International application number: | PCT/EP2018/070374 |
| International filing date: | 27 July 2018 (27.07.2018) |
| Document type: | Certified copy of priority document |
| Document details: | Country/Office: FR |
| | Number: 17/57319 |
| | Filing date: 31 July 2017 (31.07.2017) |
| Date of receipt at the International Bureau: | 20 September 2018 (20.09.2018) |

Remark: Priority document submitted or transmitted to the International Bureau in compliance with Rule 17.1(a),(b) or (b-bis)

Brevet d'invention

Certificat d'utilité

COPIE OFFICIELLE

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que le document ci-annexé est la copie certifiée conforme d'une demande de titre de propriété industrielle déposée à l'Institut.

Fait à Lille, le 10 SEP. 2018

Pour le Directeur général de l'Institut
 national de la propriété industrielle
 La Directrice du département des données

Handwritten signature

Anne DUFOUR

15 rue des Minimes - CS 50001 - 92677 Courbevoie Cedex

INPI Direct : 0820 210 211 (Service 0,10 €/min + prix appel)

Pour déposer par télécopie : 33 (0)1 56 65 86 00

REQUÊTE EN DÉLIVRANCE

| | | | |
|---|---|-------------------------------------|--|
| REMISE DES PIÈCES DATE N° D'ENREGISTREMENT NATIONAL ATTRIBUÉ PAR L'INPI DATE DE DÉPÔT ATTRIBUÉE PAR L'INPI | | 31/07/2017 1757319 | 1 NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE de LA BIGNE Guillaume LLR 11, boulevard de Sébastopol 75001 Paris FR |
| Vos références pour ce dossier BR86537/GB/YC/SYL | | | |
| 2 NATURE DE LA DEMANDE | | | |
| Nature | Brevet d'invention | | |
| 3 TITRE DE L'INVENTION | | | |
| Titre | Système de mesure d'un paramètre d'un fluide dans un réservoir. | | |
| 4 PRIORITÉ | | | |
| 5-1 DEMANDEUR | | Personne morale | |
| Nom | Plastic Omnium Advanced Innovation and Research | | |
| Affaire suivie par | | | |
| Rue | rue de Ransbeek, 310 | | |
| Code postal et ville | 1120 BRUXELLES | | |
| Pays | BE | | |
| Nationalité | BE | | |
| Forme juridique | | | |
| N° SIREN | | | |
| Code APE-NAF | | | |
| N° de téléphone | | | |
| N° de télécopie | | | |
| Courrier électronique | | | |
| 6 MANDATAIRE | | | |
| Nom | de LA BIGNE | | |
| Prénom | Guillaume | | |
| Cabinet/Société | LLR | | |

| | | | | |
|---|-------------------------------------|------------------------------------|----------|-----------------|
| Qualité | CPI, pas de pouvoir | | | |
| Rue | 11, boulevard de Sébastopol | | | |
| Code postal et ville | 75001 Paris | | | |
| Pays | FR | | | |
| N° de téléphone | +33 (0) 1 44 77 80 00 | | | |
| N° de télécopie | +33 (0) 1 44 77 88 44 | | | |
| Courrier électronique | cabinet@llr.fr | | | |
| 7 RAPPORT DE RECHERCHE | | | | |
| Type d'établissement | Établissement immédiat | | | |
| Type d'envoi | Envoi électronique à cabinet@llr.fr | | | |
| 8 RÉDUCTION DU TAUX DES REDEVANCES | | | | |
| 9 DÉPÔT DE MATIÈRE BIOLOGIQUE | | | | |
| 10 SÉQUENCES DE NUCLÉOTIDES ET/OU D'ACIDES AMINÉS | | | | |
| 11 DOCUMENTS ET FICHIERS JOINTS | Fichier électronique | | Détails | |
| Fichier corps du texte | textebrevet.pdf | page(s) 14, D 11, R 2, AB 1 | | |
| Drawings | dessins.pdf | page(s) 2, Abrégé : page 1, Fig. 2 | | |
| 12 EXTENSION DE LA PROTECTION | | | | |
| <p>En cochant la case ci-après, le(s) demandeur(s) manifestent l'intention d'étendre les effets de la demande de brevet et du brevet délivré sur la base de cette demande au territoire indiqué avec lequel des accords d'extension sont en vigueur à la date du dépôt de la demande.</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> Polynésie française</p> | | | | |
| 13 MODE DE PAIEMENT | | | | |
| Mode de paiement | Prélèvement du compte client | | | |
| Numéro du compte | 3015 | | | |
| 14 REDEVANCES JOINTES | Devise | Taux | Quantité | Montant à payer |
| 062 Dépôt d'une demande électronique | EURO | 26 | 1 | 26 |
| 063 Rapport de recherche | EURO | 520 | 1 | 520 |
| 068 Revendication à partir de la 11ème | EURO | 42 | 4 | 168 |
| Total | EURO | | | 714 |
| 15 ANNOTATION | | | | |
| 16 DATE ET SIGNATURE | | | | |



| | |
|-------------------------|--|
| Signé numériquement par | Subject: FR, CABINET LLR, Guillaume DE LA BIGNE; Issuer: FR, INPI, INPI-EN-LIGNE 1.1 |
| Date | 31 July 2017 |
| Signataire | Mandataire |

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6.01.1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'INPI. Les données à caractère personnel que vous êtes tenu(e) de nous fournir dans ce formulaire sont exclusivement utilisées pour identifier le titulaire de la demande et son éventuel mandataire.



BREVET D'INVENTION CERTIFICAT D'UTILITE

Réception électronique de la soumission

Il est certifié par la présente qu'une demande de brevet (ou d'un certificat d'utilité) a été reçue par le biais du dépôt électronique sécurisé de l'INPI. Après réception, un numéro d'enregistrement et une date de réception ont été automatiquement attribués.

| | | |
|---|--|---|
| Numéro de demande | 1757319 | |
| Numéro de soumission | 1000416502 | |
| Date de réception | 31 juillet 2017 | |
| Vos références | BR86537/GB/YC/SYL | |
| Demandeur | Plastic Omnium Advanced Innovation and Research | |
| Pays | BE | |
| Titre de l'invention | Système de mesure d'un paramètre d'un fluide dans un réservoir. | |
| Documents envoyés | package-data.xml application-body.xml requetefr.pdf (3 p.) comment.pdf (1 p.) fr-office-specific-info.xml textebrevet.pdf (14 p.) | requetefr.xml fr-fee-sheet.xml validation-log.xml indication-bio-deposit.xml dessins.pdf (2 p.) |
| Déposé par | EMAIL=delabigne@llr.fr,CN=Guillaume DE LA BIGNE,O=CABINET LLR,C=FR | |
| Méthode de dépôt | Dépôt électronique | |
| Date et heure de réception électronique | 31 juillet 2017, 17:28:12 (CEST) | |
| Empreinte officielle du dépôt | 2F:44:C2:29:3F:0B:D1:5A:DC:D1:C3:FC:4D:A1:75:5A:0E:21:B9:4F | |

/INPI, section dépôt/

SYSTEME DE MESURE D'UN PARAMETRE D'UN FLUIDE DANS UN RESERVOIR

DOMAINE TECHNIQUE DE L'INVENTION

La présente invention se rapporte à un système de mesure d'un paramètre d'un fluide dans un réservoir de véhicule automobile tel que le niveau et/ou la concentration.

5 ARRIÈRE-PLAN TECHNIQUE DE L'INVENTION

Les réservoirs de carburant comportent une détection du niveau de carburant afin de déterminer le volume restant dans le réservoir. La détection de niveau peut également être couplée avec une détection de concentration du carburant. Chaque détection peut par exemple être effectuée de manière acoustique. Un émetteur d'ultrasons peut ainsi
10 générer des ondes qui sont réfléchies par la surface supérieure du carburant puis captées par un récepteur d'ultrasons ce qui permet de déterminer, en fonction du temps écoulé entre l'émission et la réception, la hauteur du carburant dans le réservoir. Un principe proche permet également de déterminer les variations de concentration à partir d'un parcours d'ondes constant.

15 Ces détections sont toutefois gourmandes en énergie électrique et impliquent l'utilisation d'ensemble émetteur/récepteur qui augmente non seulement le poids du réservoir et incidemment, du véhicule automobile mais aussi le prix des composants.

RÉSUMÉ DE L'INVENTION

L'invention a pour but de remédier à ces inconvénients en proposant un système de
20 mesure garantissant un même niveau de fiabilité tout en diminuant la consommation énergétique et la masse nécessaire.

À cet effet, l'invention se rapporte à un réservoir de fluide pour véhicule automobile **caractérisé en ce qu'**il comporte un corps agencé pour recevoir le fluide et un système de mesure d'un paramètre du fluide dans le réservoir à partir d'une onde acoustique, le
25 système de mesure comprenant au moins un capteur acoustique destiné à capter une onde acoustique, appelée bruit, générée par un autre système dont la fonction principale n'est pas d'émettre une onde acoustique.

Avantageusement selon l'invention, le système de mesure ne comporte pas d'émetteur de sons mais utilise un autre système déjà présent dans le réservoir ou autour
30 du réservoir pour générer les ondes acoustiques destinées à mesurer le niveau et la concentration du fluide dans le réservoir. On comprend donc que la mesure peut être réalisée quand l'autre système est en fonctionnement ou en contrôlant cet autre système à un moment choisi. Cela permet de ne pas diminuer la qualité des mesures tout en nécessitant moins d'éléments pour les détections afin de consommer moins d'énergie et
35 de peser moins lourd. Alternativement, pour le même poids, il devient possible d'intégrer

de nouvelles fonctions. Enfin, cela permet une simplification de montage en ayant un émetteur en moins à monter et à raccorder.

Selon d'autres caractéristiques optionnelles de réalisation de l'invention :

- 5 - l'autre système est un système d'extraction du fluide en dehors du réservoir ce qui permet d'utiliser un système déjà présent noyé dans le fluide du réservoir ;
- le système de mesure capte les ondes acoustiques générées par une pompe du système d'extraction et transmises dans le fluide qui permet avantageusement d'offrir une onde acoustique suffisante ;
- 10 - le système de mesure capte les ondes acoustiques générées par une vanne du système d'extraction et transmises dans le fluide qui permet avantageusement d'offrir une onde acoustique quand il n'y a pas de pompe comme pour les fluides sous pression ;
- le système de mesure comporte un dispositif de détection de la concentration du fluide comportant un élément de réflexion acoustique monté à une distance fixe par rapport l'autre système, au moins un capteur acoustique monté entre l'élément de réflexion et l'autre système afin de capter les ondes acoustiques générées par l'autre système et un module de calcul agencé pour déterminer la concentration du fluide ce qui permet avantageusement de suivre les variations de durée des ondes acoustiques par rapport à une même distance fixe parcourue ;
- 15 - l'élément de réflexion acoustique est formé par le corps du réservoir ce qui permet de ne pas à avoir à ajouter de pièce supplémentaire, ou une plaque montée dans le réservoir ;
- le module de calcul comporte des moyens pour déterminer, à partir de la distance fixe, du type de fluide et du temps écoulé entre les détections de chaque onde acoustique générée par le l'autre système et de son écho renvoyé par l'élément de réflexion, la concentration du fluide ce qui permet de suivre les variations de nature ou de phase du fluide ;
- 20 - le système de mesure comporte un dispositif de détection du niveau du fluide comportant le capteur acoustique monté dans le réservoir afin de capter les ondes acoustiques générées par l'autre système et un module de calcul agencé pour déterminer le niveau du fluide ce qui permet avantageusement de suivre les variations de hauteur du fluide dans le réservoir et donc du volume restant dans le réservoir ;
- 25 - le système de mesure comporte un dispositif de détection du niveau du fluide comportant le capteur acoustique monté dans le réservoir afin de capter les ondes acoustiques générées par l'autre système et un module de calcul agencé pour déterminer le niveau du fluide ce qui permet avantageusement de suivre les variations de hauteur du fluide dans le réservoir et donc du volume restant dans le réservoir ;
- 30 - le module de calcul comporte des moyens pour déterminer, à partir du type de fluide et du temps écoulé entre les détections de chaque onde acoustique générée par l'autre système et de son écho réfléchi par la surface supérieure du fluide, le niveau
- 35

- du fluide dans le réservoir ce qui permet de suivre les variations de hauteur du fluide sans nécessiter de flotteur réfléchissant ou d'une pluralité de capteurs ;
- le système de mesure comporte un premier capteur acoustique monté sur le fond du réservoir, un deuxième capteur acoustique monté sur le haut du réservoir, le module de calcul comportant des moyens pour déterminer, à partir de la distance entre les premier et deuxième capteurs acoustiques, du type de fluide, du type de gaz de remplissage et du temps écoulé entre la détection du premier capteur acoustique et du deuxième capteur acoustique pour chaque onde acoustique générée par l'autre système, le niveau du fluide dans le réservoir ce qui permet avantagement de suivre les variations de hauteur du fluide dans le réservoir et donc du volume restant dans le réservoir.
 - le système de mesure comporte plusieurs capteurs acoustiques montés dans le réservoir afin de capter à plusieurs endroits les ondes acoustiques générées par l'autre système et un module de calcul agencé pour déterminer le niveau et/ou des concentrations du fluide ce qui permet de suivre les variations de nature ou de phase du fluide à plusieurs endroits du réservoir et/ou de suivre les variations de hauteur du fluide dans le réservoir et donc du volume restant dans le réservoir en prenant en compte les variations de nature ou de phase du fluide à plusieurs endroits du réservoir ;
 - les capteurs acoustiques sont montés à une distance et une orientation déterminées entre eux, le module de calcul comportant des moyens pour déterminer, à partir de la distance et l'orientation entre les capteurs acoustiques, du type de fluide et du temps écoulé entre les détections des capteurs acoustiques pour chaque onde acoustique générée par l'autre système, le niveau et/ou les concentrations du fluide dans le réservoir ce qui permet de déterminer une modélisation spatiale du fluide dans le réservoir ;
 - les capteurs acoustiques sont alignés à une distance constante entre eux ce qui permet de déterminer une modélisation spatiale selon des plans parallèles prédéterminés.
- De plus, l'invention se rapporte à un véhicule automobile caractérisé en ce qu'il comporte un réservoir tel que présenté plus haut. Plus précisément, le réservoir peut être par exemple un réservoir de carburant pour un moteur thermique, un réservoir d'additif pour du carburant d'un moteur thermique, un réservoir de produit pour la dépollution de gaz d'échappement d'un moteur thermique ou un réservoir de combustible pour une pile à combustible.

Enfin, l'invention se rapporte à un procédé de mesure d'un paramètre de fluide

contenu dans un réservoir pour véhicule automobile, **caractérisé en ce qu'il** comporte les étapes suivantes :

- capter une onde acoustique, appelée bruit, se propageant dans le fluide et générée par un système dont la fonction principale n'est pas d'émettre une onde acoustique ;
- 5 - déterminer le paramètre du fluide à partir d'une valeur mesurée à partir de l'onde acoustique captée.

BRÈVE DESCRIPTION DES DESSINS

D'autres particularités et avantages ressortiront clairement de la description qui en est faite ci-après, à titre indicatif et nullement limitatif, en référence aux dessins annexés, 10 dans lesquels :

- la figure 1 est une vue schématique vue de dessus d'un véhicule automobile comportant un réservoir selon l'invention ;
- la figure 2 est une vue schématique en coupe d'un premier mode de réalisation d'un réservoir selon l'invention ;
- 15 - la figure 3 est une vue schématique en coupe d'un deuxième mode de réalisation d'un réservoir selon l'invention ;
- la figure 4 est une vue schématique en coupe d'un troisième mode de réalisation d'un réservoir selon l'invention ;
- la figure 5 est une représentation de signaux obtenus par un système de mesure 20 selon le troisième mode de réalisation de l'invention.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE D'AU MOINS UN MODE DE RÉALISATION DE L'INVENTION

Sur les différentes figures, les éléments identiques ou similaires portent les mêmes références, éventuellement additionné d'un indice. La description de leur structure et de 25 leur fonction n'est donc pas systématiquement reprise.

Dans tout ce qui suit, les orientations sont les orientations habituelles d'un véhicule automobile. En particulier, les termes « supérieur », « inférieur », « gauche », « droit », « au-dessus », « en-dessous », « vers l'avant » et « vers l'arrière » s'entendent généralement par rapport au sens normal de circulation du véhicule automobile et à la 30 position du conducteur.

Comme visible à la figure 1, l'invention se rapporte à un réservoir 1 destiné à être monté dans un véhicule automobile 3. À titre nullement limitatif, le réservoir 1 peut ainsi être un réservoir de carburant pour un moteur thermique 2, un réservoir d'additif pour du carburant d'un moteur thermique 2, un réservoir de produit pour la dépollution de gaz 35 d'échappement d'un moteur thermique 2 ou un réservoir de combustible pour une pile à combustible. On comprend donc que le fluide 4 peut être du carburant tel que de

l'essence ou du gazole, de la cérine, de l'urée, de l'ammoniac ou du dihydrogène.

Dans un premier mode de réalisation visible à la figure 2, le réservoir 1 de fluide 4 comporte un corps 5 agencé pour recevoir le fluide 4. Le réservoir 1 comporte un système 7 d'extraction du fluide 4 en dehors du réservoir 1 pour son utilisation dans le véhicule automobile 3. Le système 7 d'extraction peut notamment comporter un dispositif de pompage muni d'une pompe 8 actionnée par un moteur et d'une vanne de contrôle.

De plus, le réservoir 1 comporte en outre un système 9 de mesure d'un paramètre du fluide 4 dans le réservoir 1 afin de gérer l'utilisation du fluide 4 dans le véhicule automobile 3. Avantageusement selon l'invention, le système 9 de mesure est agencé pour capter des ondes acoustiques 6 générées par un autre système dont la fonction principale n'est pas d'émettre une onde 6 acoustique afin de déterminer, par exemple, le niveau et/ou la concentration du fluide 4 dans le réservoir 1. À titre nullement limitatif, dans l'explication ci-dessous, l'autre système utilisé sera le système 7 d'extraction dans le fluide 4.

Plus précisément, le système 9 de mesure permet de capter les déplacements de molécules dans le fluide 4, les variations de vitesses de molécules dans le fluide 4, les variations de densité dans le fluide 4 ou les variations de pression dans le fluide 4 induits par les ondes acoustiques 6 générées par le système 7 d'extraction.

À titre nullement limitatif, les ondes acoustiques 6 pourraient ainsi être générés par le fonctionnement de la pompe 8, de son moteur, de la vanne ou tout autre élément du système 7 d'extraction. On comprend donc que le système 9 de mesure peut être utilisé quand le système 7 d'extraction est en fonctionnement ou en contrôlant le fonctionnement du système 7 d'extraction à un moment choisi.

Dans l'exemple visible à la figure 2, le premier mode de réalisation utilise la pompe 8 comme générateur d'ondes acoustiques 6. Le système 9 de mesure comporte un dispositif 11 de détection de la concentration du fluide 4. Le dispositif 11 comprend préférentiellement un élément 12 de réflexion monté à une distance fixe par rapport au système 7 d'extraction afin de connaître à l'avance la distance qui sera parcourue par les ondes acoustiques 6 générées par le système d'extraction 7 dans le fluide 4. L'élément 12 peut ainsi être formé une plaque montée en saillie à l'intérieur du réservoir 1. Toutefois, suivant la géométrie du réservoir 1, l'élément 12 de réflexion peut alternativement être formé par une partie du corps 5 du réservoir 1.

De plus, le dispositif 11 comporte au moins un capteur 13 acoustique monté entre l'élément 12 de réflexion et le système 7 d'extraction afin de capter les ondes acoustiques 6, émises par le système 7 d'extraction ainsi que leur écho, c'est-à-dire les ondes acoustiques 6, réfléchies par l'élément 12 de réflexion. Lorsque les ondes 6 acoustiques

généralisées par la pompe 8 du système 7 d'extraction, les capteurs 13 acoustiques sont, de manière préférée, des récepteurs ultrasoniques à bande fréquentielle large ou étroite.

Enfin, le dispositif 11 comprend un module 14 de calcul agencé pour déterminer la concentration du fluide 4. Plus précisément, le module 14 de calcul détermine, à partir
5 de la distance fixe, le type de fluide et du temps écoulé entre les détections de chaque onde acoustique 6_e émises par le système 7 d'extraction et de son écho 6_r renvoyé par l'élément 12 de réflexion, la concentration du fluide 4. En effet, la variation de temps pour effectuer la distance fixe permet de surveiller les variations de concentration du fluide 4. Bien entendu, un étalonnage préalable en fonction de l'agencement du réservoir 1, de la
10 distance fixe et du type de fluide 4 permet au module 14 de calcul de précisément mesurer la concentration effective et de s'adapter à d'éventuelles variations de fabrication pour un même type de réservoir 1.

À titre nullement limitatif, un tableau de correspondance pourrait, par exemple, être
15 préalablement stocké dans la mémoire du capteur 13 qui détermine la valeur de la concentration du fluide 4 par interpolation ou comparaison. Ainsi, la concentration est proportionnelle à la durée entre l'émission et la réception de l'onde 6 acoustique, sur une distance fixe, propagée dans le milieu.

Dans l'exemple visible à la figure 2, le système 9 de mesure comporte également, selon le premier mode de réalisation, un dispositif 15 de détection du niveau du fluide 4
20 comportant au moins un capteur 13 acoustique monté dans le réservoir 1 afin de capter les ondes acoustiques 6_e émises par le système 7 d'extraction ainsi que leur écho, c'est-à-dire les ondes acoustiques 6_r réfléchies par la surface supérieure 4_s du fluide 4. En effet, la partie supérieure du réservoir 1 comportant principalement un gaz de remplissage tel que de l'air ou un mélange entre un gaz de remplissage et une autre
25 phase du fluide 4, l'onde acoustique 6_e émise va être principalement réfléchiée 6_r et ainsi revenir vers le capteur 13.

De plus, le dispositif 15 comprend un module 14 de calcul agencé pour déterminer le niveau du fluide 4, c'est-à-dire la hauteur de la surface supérieure 4_s du fluide 4 dans le réservoir 1. Plus précisément, le module 14 de calcul détermine, à partir du type de fluide
30 et du temps écoulé entre les détections de chaque onde acoustique 6_e générée par le système 7 d'extraction et de son écho 6_r renvoyé par la surface supérieure 4_s du fluide 4, la distance parcourue et donc le niveau du fluide 4 dans le réservoir 1. En effet, la variation de temps pour effectuer l'aller et le retour permet de surveiller les variations de niveau du fluide 4. Bien entendu, un étalonnage préalable en fonction de l'agencement
35 du réservoir 1, de la concentration du fluide 4 et du type de fluide 4 permet au module 14 de calcul de précisément mesurer le niveau effectif et de s'adapter à d'éventuelles

variations de fabrication pour un même type de réservoir 1.

À titre nullement limitatif et de manière analogue à la détermination de la concentration du fluide 4, le niveau du fluide 4 est égal au produit de la vitesse du son dans le milieu et la durée entre l'émission et la réception de l'onde 6 acoustique. La vitesse du son dans
5 un milieu étant sensible à la densité du milieu et donc à la concentration, une compensation en concentration s'avère utile pour garantir les performances de détection.

On comprend donc que les dispositifs 11, 15 de détection de la concentration et du niveau du fluide 4 du système 9 peuvent être liés dans leur fonctionnement, voire partager un seul et même capteur 13. On réalise alors immédiatement que l'invention
10 permet, sans diminuer la qualité des mesures, d'utiliser moins d'éléments pour effectuer les détections afin de consommer moins d'énergie et de peser moins lourd.

Dans un deuxième mode de réalisation visible à la figure 3, le réservoir 1 de fluide 4 comporte un corps 5 agencé pour recevoir le fluide 4. Le réservoir 1 comporte en outre un système 7 d'extraction du fluide 4 en dehors du réservoir 1 pour son utilisation dans
15 le véhicule automobile 3 identique à celui du premier mode de réalisation. De plus, le réservoir 1 comporte en outre un système 9 de mesure d'un paramètre du fluide 4 dans le réservoir 1 afin de gérer l'utilisation du fluide 4 dans le véhicule automobile 3. Avantageusement selon l'invention, le système 9 de mesure est agencé pour capter des ondes acoustiques 6 générées par un autre système dont la fonction principale n'est pas
20 d'émettre une onde 6 acoustique afin de déterminer, par exemple, le niveau et/ou la concentration du fluide 4 dans le réservoir 1. À titre nullement limitatif, dans l'explication ci-dessous, l'autre système utilisé sera le système 7 d'extraction dans le fluide 4.

Plus précisément, le système 9 de mesure permet de capter les déplacements de molécules dans le fluide 4, les variations de vitesses de molécules dans le fluide 4, les
25 variations de densité dans le fluide 4 ou les variations de pression dans le fluide 4 induits par les ondes acoustiques 6 générées par le système 7 d'extraction.

À titre nullement limitatif, les ondes acoustiques 6 pourraient ainsi être générés par le fonctionnement de la pompe 8, de son moteur, de la vanne ou tout autre élément du système 7 d'extraction. On comprend donc que le système 9 de mesure peut être utilisé
30 quand le système 7 d'extraction est en fonctionnement ou en contrôlant le fonctionnement du système 7 d'extraction à un moment choisi.

Dans l'exemple visible à la figure 3, le deuxième mode de réalisation utilise la pompe 8 comme générateur d'ondes acoustiques 6. Le système 9 de mesure comporte un dispositif 11 de détection de la concentration du fluide 4 identique à celui du premier
35 mode de réalisation avec les mêmes effets et avantages afin de précisément mesurer la concentration effective du fluide 4 dans le réservoir 1.

Dans l'exemple visible à la figure 3, le système 9 de mesure comporte également, selon le deuxième mode de réalisation, un dispositif 15 de détection du niveau du fluide 4 comportant au moins deux capteurs 13 acoustiques montés dans le réservoir 1 afin de capter les ondes acoustiques 6_e émises par le système 7 d'extraction ainsi que les ondes acoustiques 6_t transmises au travers de la surface supérieure 4_s du fluide 4. En effet, la partie supérieure du réservoir 1 comportant principalement un gaz de remplissage tel que de l'air ou un mélange entre un gaz de remplissage et une autre phase du fluide 4, l'onde acoustique 6_e émise va être partiellement transmise 6_t et ainsi arriver vers le deuxième capteur 13.

De plus, le dispositif 15 comprend un module 14 de calcul agencé pour déterminer le niveau du fluide 4, c'est-à-dire la hauteur de la surface supérieure 4_s du fluide 4 dans le réservoir 1. Plus précisément, le module 14 de calcul détermine, à partir de la distance entre les premier et deuxième capteurs 13 acoustiques, du type de fluide, du type de gaz de remplissage et du temps écoulé entre la détection du premier capteur 13 acoustique et du deuxième capteur 13 acoustique pour chaque onde acoustique générée par le système 7 d'extraction, le niveau du fluide 4 dans le réservoir et donc le niveau du fluide 4 dans le réservoir 1. En effet, la variation de durée entre les détections des premier et deuxième capteurs 13 acoustiques permet de surveiller les variations de niveau du fluide 4. Bien entendu, un étalonnage préalable en fonction de l'agencement du réservoir 1, de la concentration du fluide 4, du type de gaz de remplissage et du type de fluide 4 permet au module 14 de calcul de précisément mesurer le niveau effectif et de s'adapter à d'éventuelles variations de fabrication pour un même type de réservoir 1.

On comprend donc que les dispositifs 11, 15 de détection de la concentration et du niveau du fluide 4 du système 9 peuvent être liés dans leur fonctionnement, voire partager un des capteurs 13. On réalise alors immédiatement que l'invention permet, sans diminuer la qualité des mesures, d'utiliser moins d'éléments pour effectuer les détections afin de consommer moins d'énergie et de peser moins lourd.

Dans un troisième mode de réalisation visible à la figure 4, le réservoir 1 de fluide 4 comporte un corps 5 agencé pour recevoir le fluide 4. Le réservoir 1 comporte un système 7 d'extraction du fluide 4 en dehors du réservoir 1 pour son utilisation dans le véhicule automobile 3 identique à celui aux premier et deuxième modes de réalisation.

De plus, le réservoir 1 comporte un système 9 de mesure de plusieurs paramètres du fluide 4 dans le réservoir 1 afin de gérer l'utilisation du fluide 4 dans le véhicule automobile 3. Avantageusement selon l'invention, le système 9 de mesure est agencé pour capter des ondes acoustiques 6 générées par un autre système dont la fonction principale n'est pas d'émettre une onde 6 acoustique afin de déterminer, par exemple, le

niveau et/ou des concentration du fluide 4 dans le réservoir 1. À titre nullement limitatif, dans l'explication ci-dessous, l'autre système utilisé sera le système 7 d'extraction dans le fluide 4.

5 Plus précisément, le système 9 de mesure permet de capter les déplacements de molécules dans le fluide 4, les variations de vitesses de molécules dans le fluide 4, les variations de densité dans le fluide 4 ou les variations de pression dans le fluide 4 induits par les ondes acoustiques 6 générées par le système 7 d'extraction.

À titre nullement limitatif, les ondes acoustiques 6 pourraient ainsi être générés par le fonctionnement de la pompe 8, de son moteur, de la vanne ou tout autre élément du système 7 d'extraction. On comprend donc que le système 9 de mesure peut être utilisé quand le système 7 d'extraction est en fonctionnement ou en contrôlant le fonctionnement du système 7 d'extraction à un moment choisi.

Dans l'exemple visible à la figure 4, le troisième mode de réalisation utilise la pompe 8 comme générateur d'ondes 6 acoustiques. Le système 9 de mesure comporte plusieurs capteurs 13₁, 13₂, 13₃, 13_n acoustiques montés dans le réservoir 1 afin de capter à 15 plusieurs endroits les ondes acoustiques émises 6_e par le système 7 d'extraction mais également réfléchies 6_r par la surface supérieure 4_s du fluide 4 ou transmises 6_t au travers de la surface supérieure 4_s du fluide 4.

Les capteurs 13₁, 13₂, 13₃, 13_n acoustiques sont préférentiellement montés à une 20 distance et une orientation déterminées entre eux afin de permettre la détermination du niveau du fluide 4 dans le réservoir 1 mais également la détermination de la concentration du fluide 4 à plusieurs endroits différents. En effet, les réservoirs 1 de véhicule automobile 3 sont soumis aux aléas climatiques des milieux traversés. Ainsi, suivant la nature du fluide 4, des phases de gel et de dégel peuvent intervenir. On comprend alors que la phase du fluide 4 et, incidemment, la propagation des ondes 6 acoustiques peuvent être 25 modifiées.

Avantageusement selon l'invention, les capteurs 13₁, 13₂, 13₃, 13_n acoustiques sont onc préférentiellement montés à une distance et une orientation déterminées entre eux. À titre nullement limitatif, la répartition des capteurs 13₁, 13₂, 13₃, 13_n acoustiques pourrait 30 être réalisée de manière circulaire, sphérique, polygonal, prismatique ou rectiligne. Dans l'exemple de la figure 4, les capteurs 13₁, 13₂, 13₃, 13_n acoustiques sont alignés à une distance constante entre eux entre le fond du réservoir 1 et la partie supérieure du réservoir 1. Chaque capteur 13₁, 13₂, 13₃, 13_n acoustique détecte donc les ondes acoustiques 6 générées par le système 7 d'extraction.

35 Le système 9 de mesure comporte également un module 14 de calcul agencé pour déterminer le niveau et/ou des concentrations du fluide 4. Plus précisément, le module

14 de calcul détermine, à partir de la distance et l'orientation entre les capteurs 13_1 , 13_2 , 13_3 , 13_n acoustiques, du type de fluide 4 et du temps écoulé entre les détections des capteurs 13_1 , 13_2 , 13_3 , 13_n acoustiques pour chaque onde acoustique générée par le système 7 d'extraction, le niveau et les concentrations du fluide 4 dans le réservoir 1.

5 La figure 5 montre un exemple de signaux obtenus avantageusement par le système 9 de mesure selon l'invention. L'abscisse désigne le temps écoulé et l'ordonnée montrent les signaux de chaque capteur 13_1 , 13_2 , 13_3 , 13_n . Ainsi, à l'instant t_1 , le capteur 13_1 détecte une onde 6_{et1} émise par le système 7 d'extraction avec une très grande intensité. À l'instant t_2 , le capteur 13_2 détecte la même onde 6_{et2} émise par le système 7 d'extraction
10 avec une grande intensité. À l'instant t_3 , le capteur 13_3 détecte la même onde 6_{et3} émise par le système 7 d'extraction avec une intensité moyenne. Enfin, à l'instant t_n , le capteur 13_n détecte la même onde 6_{etn} transmise au travers de la surface supérieure 4_s du fluide 4 avec une plus faible intensité.

Ensuite, à l'instant t_3' , le capteur 13_3 détecte la même onde réfléchiée par la surface
15 supérieure 4_s du fluide 4. À l'instant t_2' , le capteur 13_2 détecte la même onde réfléchiée par la surface supérieure 4_s du fluide 4. Enfin, à l'instant t_1' , le capteur 13_1 détecte la même onde réfléchiée par la surface supérieure 4_s du fluide 4.

On comprend donc qu'une valeur moyenne de niveau du fluide 4 dans le réservoir 1 peut être obtenue par le module 14 de calcul par la durée $t_1'-t_1$ et la position du capteur
20 13_1 dans le réservoir 1. En effet, la variation de la durée $t_1'-t_1$ pour effectuer l'aller et le retour permet de surveiller les variations de niveau du fluide 4.

De plus, il est possible de modéliser les concentrations du fluide 4 entre chaque capteur 13_1 , 13_2 , 13_3 , 13_n en fonction de leur répartition spatiale. En effet, la variation de temps pour effectuer la distance fixe entre chaque capteur 13_1 , 13_2 , 13_3 , 13_n permet de
25 surveiller les variations de concentration du fluide 4 entre chaque capteur 13_1 , 13_2 , 13_3 , 13_n .

Enfin, une valeur plus précise de niveau du fluide 4 peut être obtenue utilisant de manière séquentielle la concentration du fluide 4 et le temps entre chaque capteur 13_1 , 13_2 , 13_3 , 13_n par le module 14 de calcul. Bien entendu, un étalonnage préalable en
30 fonction de l'agencement du réservoir 1, de la répartition des capteurs 13_1 , 13_2 , 13_3 , 13_n acoustiques, de la concentration du fluide 4 et du type de fluide 4 permet au module 14 de calcul de précisément mesurer le niveau effectif et/ou les concentrations effectives et de s'adapter à d'éventuelles variations de fabrication pour un même type de réservoir 1

L'invention n'est pas limitée aux modes de réalisation et variantes présentés et
35 d'autres modes de réalisation et variantes apparaîtront clairement à l'homme du métier. Il est notamment possible que les ondes acoustiques soient générées par un autre

5 système que le système 7 d'extraction. Cet autre système pourrait ainsi être présent ou non dans le réservoir 1 comme, par exemple, le moteur 2 du véhicule automobile 3 ou le bruit ambiant autour du réservoir 1.

De plus, dans le cas du troisième mode de réalisation, il est immédiat que le dispositif 5 9 de mesure pourrait s'appliquer à des ondes 6 acoustiques émises non par un autre système dont la fonction principale n'est pas d'émettre une onde 6 acoustique mais par le dispositif 9 de mesure lui-même, c'est-à-dire un émetteur de sons dédié appartenant au dispositif 9 de mesure.

REVENDEICATIONS

1. Réservoir (1) de fluide (4) pour véhicule automobile (3), **caractérisé en ce qu'il** comporte un corps (5) agencé pour recevoir le fluide (4) et un système (9) de mesure d'un paramètre du fluide (4) dans le réservoir (1) à partir d'une onde acoustique, le
- 5 système (9) de mesure comprenant au moins un capteur (13) acoustique destiné à capter une onde (6) acoustique, appelée bruit, générée par un autre système (7) dont la fonction principale n'est pas d'émettre une onde acoustique.
2. Réservoir (1) selon la revendication précédente, dans lequel l'autre système est un système (7) d'extraction du fluide (4) en dehors du réservoir (1).
- 10 3. Réservoir (1) selon la revendication 1 ou 2, dans lequel le système (9) de mesure comporte un dispositif (11) de détection de la concentration du fluide (4) comportant un élément de réflexion acoustique monté à une distance fixe par rapport l'autre système, le capteur (13) acoustique monté entre l'élément de réflexion et l'autre système (7) afin de capter les ondes acoustiques (6) générées par l'autre système (7) et un module (14)
- 15 de calcul agencé pour déterminer la concentration du fluide (4).
4. Réservoir (1) selon la revendication précédente, dans lequel l'élément de réflexion acoustique est formé par le corps (5) du réservoir (1) ou une plaque (12) montée dans le réservoir (1).
5. Réservoir (1) selon la revendication 3 ou 4, dans lequel le module (14) de calcul
- 20 comporte des moyens pour déterminer, à partir de la distance fixe, du type de fluide (4) et du temps écoulé entre les détections de chaque onde (6) acoustique générée par le l'autre système (7) et de son écho renvoyé par l'élément de réflexion, la concentration du fluide (4).
6. Réservoir (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel
- 25 le système (9) de mesure comporte un dispositif (11) de détection du niveau du fluide (4) comportant le capteur (13) acoustique monté dans le réservoir (1) afin de capter les ondes (6) acoustiques générées par l'autre système et un module (14) de calcul agencé pour déterminer le niveau du fluide (4).
7. Réservoir (1) selon la revendication précédente, dans lequel le module (14) de
- 30 calcul comporte des moyens pour déterminer, à partir du type de fluide et du temps écoulé entre les détections de chaque onde (6) acoustique générée par l'autre système et de son écho réfléchi par la surface supérieure (4_s) du fluide (4), le niveau du fluide (4) dans le réservoir (1).
8. Réservoir (1) selon la revendication 6, dans lequel le système (9) de mesure
- 35 comporte un premier capteur (13) acoustique monté sur le fond du réservoir (1), un

deuxième capteur (13) acoustique monté sur le haut du réservoir (1), le module (14) de calcul comportant des moyens pour déterminer, à partir de la distance entre les premier et deuxième capteurs (13) acoustiques, du type de fluide (4), du type de gaz de remplissage et du temps écoulé entre la détection du premier capteur (13) acoustique et
5 du deuxième capteur (13) acoustique pour chaque onde (6) acoustique générée par l'autre système (7), le niveau du fluide (4) dans le réservoir (1).

9. Réservoir (1) selon l'une quelconque des revendications 1 ou 2, dans lequel le système (9) de mesure comporte plusieurs capteurs (13) acoustiques montés dans le réservoir (1) afin de capter à plusieurs endroits les ondes (6) acoustiques générées par
10 l'autre système (7) et un module (14) de calcul agencé pour déterminer le niveau et/ou des concentrations du fluide (4).

10. Réservoir (1) selon la revendication précédente, dans lequel les capteurs (13) acoustiques sont montés à une distance et une orientation déterminées entre eux, le module (14) de calcul comportant des moyens pour déterminer, à partir de la distance et
15 l'orientation entre les capteurs (13) acoustiques, du type de fluide (4) et du temps écoulé entre les détections des capteurs (13) acoustiques pour chaque onde (6) acoustique générée par l'autre système (7), le niveau et/ou les concentrations du fluide (4) dans le réservoir (1).

11. Réservoir (1) selon la revendication précédente, dans lequel les capteurs (13)
20 acoustiques sont alignés à une distance constante entre eux.

12 Véhicule automobile (3) caractérisé en ce qu'il comporte un réservoir (1) selon l'une quelconque des revendications précédentes.

13 Véhicule automobile (3) selon la revendication précédente, dans lequel le réservoir (1) est un réservoir de carburant pour un moteur thermique (2), un réservoir d'additif pour
25 du carburant d'un moteur thermique (2), un réservoir de produit pour la dépollution de gaz d'échappement d'un moteur thermique (2) ou un réservoir de combustible pour une pile à combustible.

14. Procédé de mesure d'un paramètre de fluide (4) contenu dans un réservoir (1) pour véhicule automobile (3), **caractérisé en ce qu'il** comporte les étapes suivantes :

- 30
- capter une onde (6) acoustique, appelée bruit, se propageant dans le fluide (4) générée par un système (7) dont la fonction principale n'est pas d'émettre une onde acoustique ;
 - déterminer le paramètre du fluide (4) à partir d'une valeur mesurée à partir de l'onde captée.

1/2

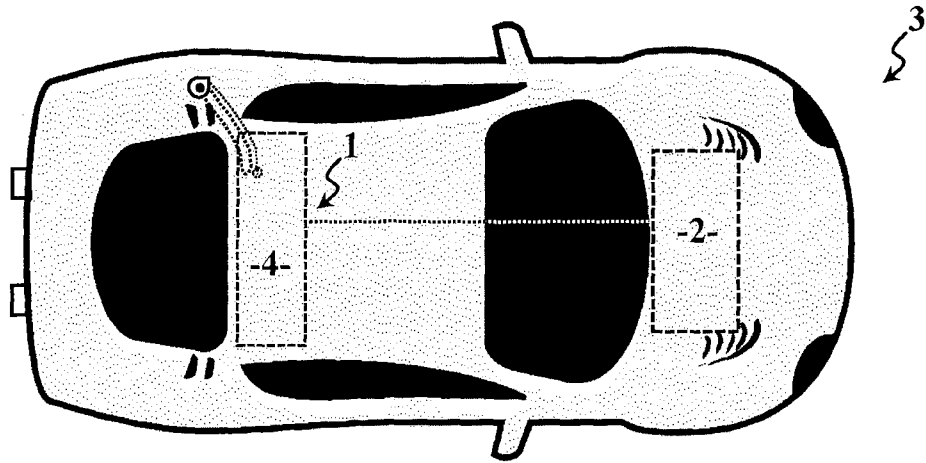


FIG. 1

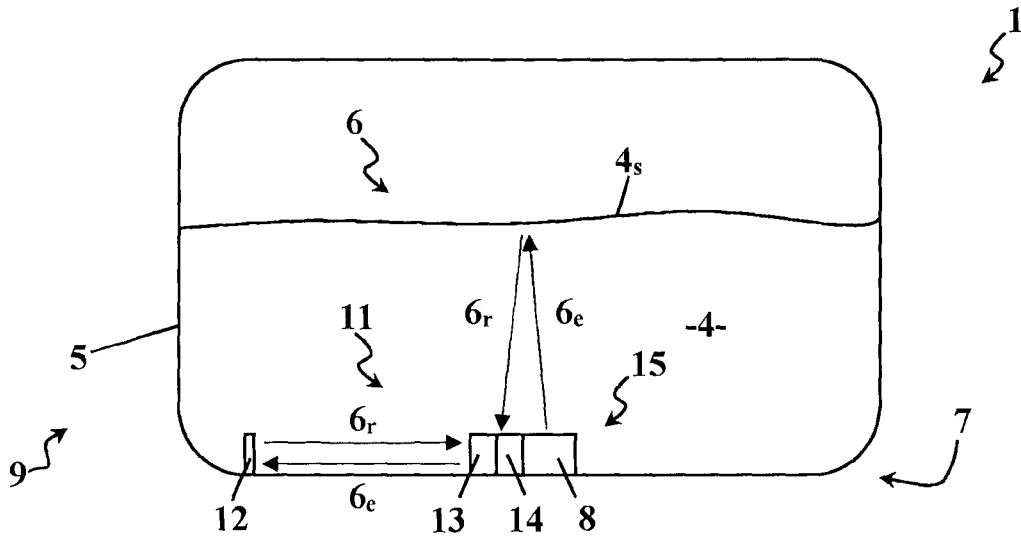


FIG. 2

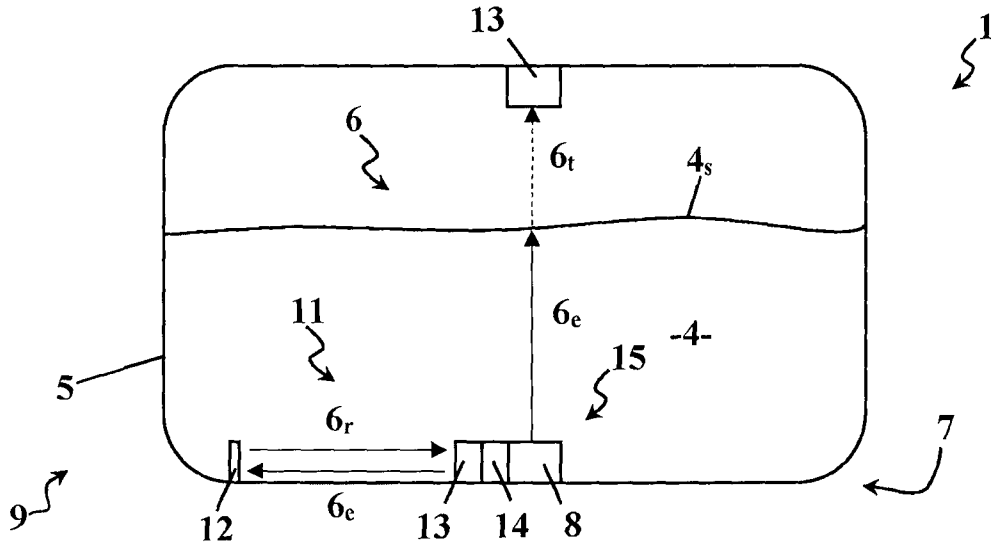


FIG. 3

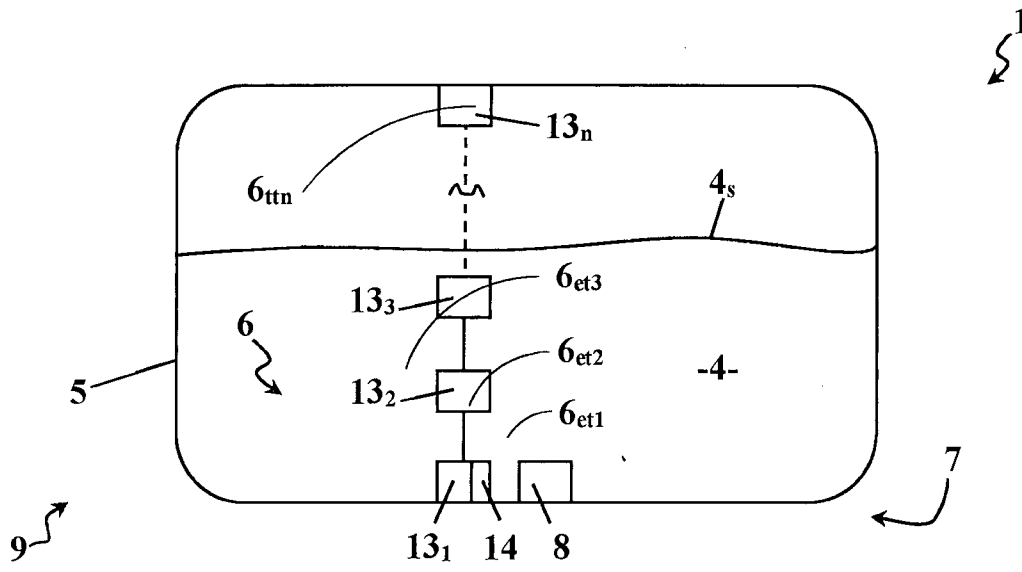


FIG. 4

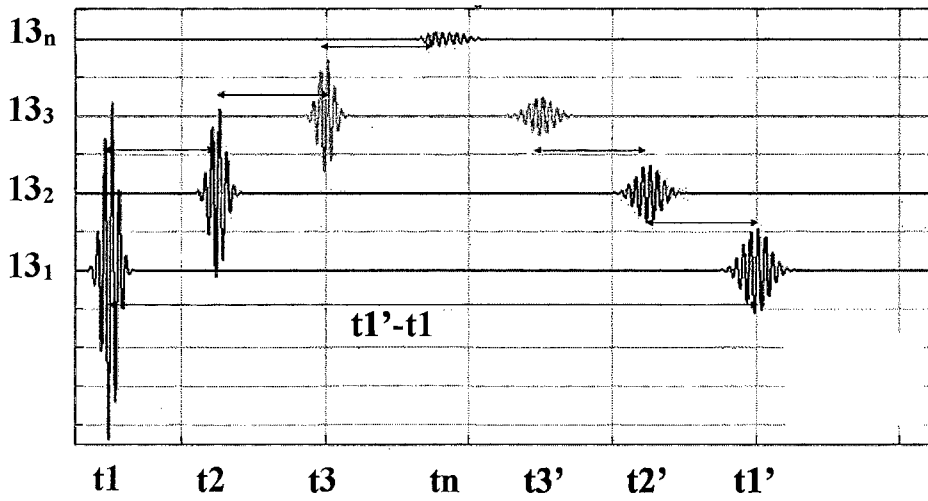


FIG. 5